La lettre du GOLA



Groupement

Oeuvres

_ Laïques

 ${f A}_{\sf nnonay}$

Résidence Jean Jaurès 34 Avenue de l'Europe 07100 ANNONAY

Domaine du Grand Mûrier 07100 ANNONAY

Tel: 04.75.67.60.01 E-mail: contact@gola07.fr SITE: www.gola-annonay.asso.fr

Siret : 77622865200025 Société d'Education Populaire D'agrément 07.291.04.1

DANS CE NUMERO

EDITO	Page 1
Quel avenir pour la	Page 2
lettre du Gola	
Zoom sur les	Page 3,
écoles publiques	4 et 5
de la ville	
La page des	Page 5
associations	
Libres propos	Page 6
Les activités du	Pages 7,
GOLA	8 et 9
	_

ÉDITORIAL

Rapport Moral de l'Assemblée Générale 2015

Depuis 3 ans à la présidence du Groupement des Œuvres Laïques d'Annonay, j'ai gardé la même ligne de conduite, toujours optimiste et tourné vers l'avenir de l'association. L'assemblée de ce soir, va permettre de dresser les bilans de l'année ainsi que les projets à venir. Nous nous prononcerons par un vote afin de valider les bilans évoqués.

2014 a été marqué par l'organisation d'une journée anniversaire le 14 juin à l'occasion des 60 ans du GOLA. Cette journée a permis de regrouper les associations co-gestionnaires, les sections adultes, les productions des enfants du centre de loisirs et l'exposition de la naissance du Gola à nos jours. Cela a été aussi l'occasion d'accueillir l'assemblée générale de la FOL Ardèche chez nous au Grand Mûrier ainsi qu'une conférence remarquable d'Henri Pena Ruiz sur le thème de la laïcité. Un buffet convivial a clôturé cette chaleureuse journée.

Côté animation, le carnaval organisé par le Gola en mars 2014 a rassemblé tous les centres de loisirs de la périphérie de la ville ainsi que les centres sociaux et les éclaireurs. Après une déambulation rythmée dans la ville par une batucada, la place des Cordeliers a accueilli pas moins de 300 jeunes.

Côté accueil, les classes de découvertes ont fait leur grand retour au Grar Mûrier, 6 en 2014, et autant pour 2015. Les relations avec nos partenaires, sont pour beaucoup et on espère en accueillir encore davantage dans les années à venir. Le projet d'agrandissement d'hébergement avance petit à petit et 2015 sera l'année de présentation du projet aux adhérents ainsi qu'aux financeurs de celui-ci. On peut prévoir un début du chantier pour 2016.

Côté communication la lettre du GOLA n°12 vient d'être publiée Cette lettre continue d'établir un lien avec toutes les personnes attachées à la défense de laïcité et des droits de l'homme (DUDH), lien aussi avec nos associations co-gestionnaires et les établissements scolaires publics de la ville. Elle participe à la promotion des activités du GOLA en direction des jeunes et des adultes

Côté finances, les années précédentes furent catastrophiques pour le GOLA, mais les efforts de tous, adhérents, militants, permanents et financeurs, ont permis d'arriver presque à l'équilibre en 2014. Le bilan financier permettra de faire la lumière là-dessus. Continuons de poursuivre dans cette dynamique pour les années à venir.

A tous, amis, élus, permanents, bénévoles, financeurs, partenaires, merci pour votre soutien, et rendez-vous en 2016!

Séverin Poinas, Président du GOLA

Quel avenir pour « la lettre du GOLA »?

Il y a 3 ans le 12 mars 2012 nous avons lancé cette publication au fil des 4 saisons dans le but de développer les échanges entre les différentes composantes du GOLA .

Nous souhaitions renouer des liens avec les établissements scolaires publics, avec l'administration et ses personnels. Cela nous a permis de présenter successivement les lycées, les collèges, les écoles élémentaires et maternelles en collaboration avec l'Inspection de l'Education Nationale.

Les différents numéros sont rassemblés sur le site « GOLA ANNONAY », ce qui permet de les retrouver . Ce « tour de chauffe » est maintenant terminé, il appartient à chaque établissement qui souhaite faire connaître ses projets, ses réalisations de nous envoyer spontanément des articles à : "Contact (GOLA)" <contact@gola07.fr>, d'avance nous remercions ces initiatives.

En second lieu cette lettre a pour but de faire connaître l'association GOLA et ses composantes que sont l'Annonéenne, les E.E.D.F, la F.C.P.E, l''A.P.AJ.H; il leur appartient maintenant d'alimenter « la lettre » avec des articles qui concernent leur action, leurs difficultés ou leurs réussites. Nous comptons sur leur créativité épistolaire!

Les activités propres du GOLA en direction de la jeunesse ou de l'Education populaire doivent spontanément au cours de l'année être annoncées, commentées ...Il appartient aux animateurs et aux commissions du GOLA de se mobiliser pour faire ce travail chaque trimestre.

Les militants et les personnes qui le souhaitent sont invités à nous fournir des articles sur la Laïcité, les Droits de l'Homme, l'Enseignement ou tout autre sujet concernant la culture, l'économie,...soit en « libre propos » soit après suggestion de notre comité de rédaction.

Ainsi « la lettre du GOLA » poursuivra sa mission. Le rythme variera peut-être en fonction des articles proposés, mais nous ne doutons pas de votre bonne volonté pour entretenir la Laîcité institutionnelle qui permet le « vivre ensemble avec ses différences » et l'enseignement laïque qui en est le creuset indispensable.

Georges Primet

ADHESION au GOLA

année 2014-2015 -

Adhérer au **GOLA** est une nécessité pour fréquenter les activités mises à la disposition des familles, des adultes et des enfants.

Y adhérer c'est recevoir **ENVOL** le journal mensuel de la Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche et « **la lettre du GOLA** » aux quatre saisons.

INDIVIDUEL 22 € COUPLE 40 € Envoyer adhésion et chèque à GOLA - 34 avenue de l'Europe 07100 ANNONAY ou 61 chemin du grand Mûrier 07100 ANNONAY NOM : Prénom : Adresse : Adresse internet @ Souhaite adhérer au GOLA et recevoir « la lettre électronique du GOLA » et le Journal ENVOL édité par la F.O.L. 07 .

Si vous ne vous souvenez pas d'avoir payé votre adhésion 2014-2015 ou d'avoir communiqué votre adresse mail demandez au secrétariat du GOLA : contact@gola.fr qui vous répondra.

ZOOM SUR LES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA VILLE

Ecole Elémentaire de Fontchevalier

Rue Font-Chevalier 07100 Annonay

▶ Tel: 04.75.33.43.94 - Fax:

Mail: ec-fchpb@inforoutes-ardeche.fr

Direction : M VIGNE ThierryClasses : 10 classes, 232 élèves

Restauration: Site de Font Chevalier. Repas fournis par le CCAS

Compte-rendu de la classe de découverte cyclotourisme itinérante

Par Sauveur Martinez-Baas, enseignant classe de CM1.

C'est la quatrième année que je mène un tel projet avec le GOLA comme partenaire technique essentiel et pour ainsi dire : indispensable. En 2014, avec 26 élèves de CM1 et une douzaine d'adultes bénévoles, nous avons effectué un parcours de 290 km d'Annonay aux Saintes Maries de la Mer en suivant le Rhône et la ViaRhôna. Le GOLA nous avait fourni deux utilitaires et remorques, ainsi que le matériel nécessaire au campement de notre groupe. Comme les années précédentes à partir de mars nous avons effectué avec les élèves et une équipe de bénévoles, des sorties d'entraînements hebdomadaires. Là encore, le GOLA nous a fourni des véhicules d'accompagnement. La souplesse et les tarifs raisonnables de l'association nous permettent d'envisager sereinement chaque année l'organisation de ces classes découvertes.



La classe découverte est un bon prétexte pour apprendre autrement. Faire usage de l'esprit, le corps en mouvement, dans un milieu changeant, souvent inconnu. Vivre des situations, des expériences en toute sécurité. Faire l'apprentissage de la vie de groupe dans une réalité au quotidien, suffisamment longue pour qu'elle produise ses effets de socialisation. Respecter les autres, car au fil des jours la vie en communauté impose la nécessité des

règles, des concessions, des négociations avec ses pairs.

Et puis, il y a aussi la traversée des paysages, des distances que l'on ne pouvait pas mieux concevoir qu'en les ayant vraiment parcouru, hors les livres. Un apprentissage de la vie comme le disait John Dewey: « Apprendre, certainement, mais vivre d'abord et apprendre par la vie, dans la vie. ».

Cette année, nous accomplirons la synthèse du voyage du Rhône à la mer initié par les élèves de l'an passé. Du lac Léman à Annonay avec 30 élèves de CM1 et une douzaine de bénévoles, nous parcourrons près de 400 km à vélo en autonomie, au plus près du Rhône.

Le Rhône d'abord rivière s'échappant du lac Léman devenant très vite le puissant fleuve que nous connaissons et qui borde l'Ardèche. traverserons les paysages de montagne de la Haute Savoie, les premiers méandres du Rhône et ses marais, nous découvrirons la faune et la flore propre à ce milieu. Nous franchirons Lyon suivant toujours le fleuve qui devient industrieux et grande voie navigable, pour le quitter là où nous l'avions trouvé l'an dernier : à l'entrée de la vallée de la Cance. La vallée sauvage de ce modeste affluant du Rhône qui nous conduira à Annonay où nous attendront, à l'école Fontchevalier, un comité d'accueil et une grande fête.



Ecole maternelle Fontchevalier

Rue Font Chevalier 07100 Annonay

▶ Tel: 04.75.33.44.47 - Fax

Mail : ec-fchma@inforoutes-ardeche.fr
 Direction : Mme Céline SAUSSE
 Classes : 6 classes et 145 élèves

▶ Restauration : Site de Font Chevalier. Repas fournis par le CCAS



Quelques projets réalisés cette année à l'école maternelle Fontchevalier

La fête du livre Jeunesse

Vendredi 3 octobre **Tatiana DOMAS**, est venue dans notre classe. C'est une illustratrice.

Elle nous a lu une histoire de la sorcière Miralda dont elle a fabriqué la marionette.

Elle nous a montré comment fabriquer un cosmochat.

Elle nous a expliqué son travail et son matériel (planche de mélange, pinceau, peinture...)



Le goûter des fruits avec la diététicienne

Mardi 2 décembre, Sandra DESMARTIN, une diététicienne, est venue nous apprendre à goûter différents fruits pour être en bonne santé. Les fruits donnent de la force, des vitamines.

Nous sommes allés dans la bibliothèque avec quelques mamans et les élèves de Sabine.

Nous avons fermé les yeux et tendu la main, pour faire travailler la bouche et la langue et travailler le goût. Nous avons goûté des fruits frais, qui sont plein d'eau et qui ont du jus, et des fruits secs, qui n'ont plus d'eau parce qu'ils ont séché à l'air, et qui sont doux et très sucrés.

Voici les fruits que nous avons goûtés : mandarine, kiwi, mangues, ananas (frais et sec), figue sèche, datte, raisin sec, orange, pamplemousse.

Le pamplemousse pique, il est amer.

Pour être en bonne santé, il ne faut pas manger n'importe quoi : chocolat, bonbons, coca, chips...

« La pomme dans tous ses états » avec la diététicienne

Mardi 9 décembre la dietéticienne, Sandra Desmartin, est revenue à l'école pour nous faire goûter un fruit, la pomme, sous différentes formes.

Nous avons goûté:

- Des pommes en morceaux : vertes jaunes et rouges ;
- Des pommes en compote;
- Des pommes en jus de fruit;
- Des pommes en fruits séchés;
- Des pommes en sorbet.



« La chorale des enfants » à la maison de retraite, « mon foyer »

Mardi 16 décembre 2014, nous sommes allés à la maison de retraite, Mon Foyer, pour chanter nos chansons de la chorale, sur le thème de la rentrée, de l'automne et de Noël.

Les résidents de la maison ont ensuite repris une chanson pour nous, « Etoiles des Neiges ».

A la fin des chansons, nous avons distribué à chaque résident une grenadine.



La venue du père Noël et la chorale des enfants

Jeudi 18 Décembre, le père Noël est venu à l'école.

Il nous a apporté des cadeaux pour l'école, des livres, et des cadeaux pour notre classe, des puzzles.

L'après-midi, nous avons chanté les chansons de la chorale devant les

parents, sur le thème de la rentrée, de l'automne et de Noël.



Le festival du film

Mardi 3 février 2015, nous sommes partis en car au théâtre d'Annonay pour assister à trois petits films dans le cadre du festival international du premier film d'Annonay :

- Le vélo de l'Eléphant
- Le flocon de neige
- Bon vovage Dimitri



A noter

La FCPE-Annonay organise un débat sur le thème de la laïcité le jeudi 28 mai 2015, salle Jean Jaurès du GOLA à Annonay à 20h.15.

L'intervenant sera Monsieur **Jean-Marie Bonnemayre**, Président du CNAFAL (Conseil National des Associations de Familles Laïques) et membre du Haut Conseil de la Famille.

Le CNAFAL a pour but l'étude et la défense des droits et des intérêts moraux et matériels des familles et de chacun de leurs membres, quelles que soient les formes et les réalités sociales de ces groupes humains. Organisation laïque et progressiste, le CNAFAL entend promouvoir une conception de la famille dans laquelle chaque membre a des droits et le devoir de défendre les droits des autres. Il affirme les valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité, traduction concrète de la solidarité, en donnant son sens plein à la citoyenneté.

Le CNAFAL est partie intégrante du domaine public avec notamment les agréments, éducation nationale, jeunesse et sports et éducation populaire.

Quant aux parents d'élèves fédérés au sein de la FCPE, ils se sont engagés à agir en faveur d'un service public d'éducation fondé sur les valeurs de liberté, égalité, fraternité et laïcité : pour une Ecole qui respecte l'enfant dans sa globalité et forme des citoyens libres et éclairés pour une société toujours plus juste et solidaire.

Le Conseil d'Administration de la FCPE-Annonay espère donc vous voir nombreux à cette rencontre qui ne pourra être que fructueuse et riche de vos apports.



LIBRES PROPOS

Les associations laïques : Ligue de l'Enseignement, Ligue des Droits de l'Homme et Fédération nationale de la Libre Pensée ont décidé de rendre publique cette déclaration au vu de la situation préoccupante qui existe dans ce pays aujourd'hui.

La laïcité, c'est la liberté!

La laïcité, qui est le libre exercice de sa conscience, est garantie par la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat de 1905. Elle est aujourd'hui menacée par ceux qui veulent en faire un instrument contre une certaine catégorie de la population : les citoyens d'origine arabo-musulmane.

Ainsi, on entend interdire les repas de substitution dans les cantines des collectivités publiques pour les végétariens et les personnes ne voulant pas, pour des raisons diverses, manger du porc. Imposer une nourriture contraire aux convictions personnelles, ne relève pas de la laïcité, mais de la xénophobie. S'il est juste d'un point de vue laïque de refuser de diffuser dans les collectivités publiques les produits casher et hallal, imposer des repas avec de la viande de porc relève de la discrimination.

Ainsi, on entend réclamer l'interdiction du voile dit « islamique » à l'Université. Rappelons qu'il existe, dans les facultés, les franchises universitaires qui sont des libertés arrachées au pouvoir et aux clergés. Remettre en cause les libertés universitaires ne relève pas de la laïcité, mais d'une remise en cause de la démocratie.

Ainsi une proposition de loi qui doit être examinée en mai prévoit la modification du Code du Travail; on veut y intégrer des dispositions relevant de la sphère publique et de la nécessaire neutralité des agents des Fonctions publiques. Le Code du Travail régit les rapports entre les dirigeants d'entreprise et les salariés. Au sein des entreprises, la liberté de conscience est régie par l'Article 10 de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789 : «Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi. »

On veut étendre à l'infini la sphère publique et imposer la nécessaire neutralité des agents des services publics à tous les salariés dans tous les secteurs de la vie économique et quotidienne. Cela relève d'une volonté de normalisation à outrance de la société et entraînerait une diminution drastique des espaces où s'exercent les libertés individuelles. C'est transformer les entreprises en champ clos d'affrontements communautaristes et religieux. Il est possible de mettre des limites à la liberté de comportement des salariés, en raison des besoins de l'entreprise et de la sécurité, mais cela doit être strictement délimité et soigneusement encadré. Aucune entreprise n'a le droit de posséder un blanc-seing pour régenter la conscience des salariés.

Ainsi, contre le principe de Séparation des Eglises et de l'Etat, on entend des propositions visant à suspendre, modifier, abroger la loi de 1905 pour « *intégrer* » l'Islam. Rappelons que la loi de 1905 a été promulguée alors qu'il y avait 10 millions de musulmans sur le territoire de la République dans les 3 départements d'Algérie. Son article 44 prévoyait son application en Algérie. C'est pour des raisons d'intérêts colonialistes et de contrôle des « *indigènes* », via les imams qu'il fallait garder assujettis au système colonial, que cette disposition n'a jamais été appliquée, alors qu'elle était réclamée avec force par toute l'élite nationale et indépendantiste algérienne.

Rappelons aussi que les cultes bouddhistes (600 000 adeptes en France) ont été intégrés dans les dispositions des associations cultuelles prévues dans la loi de 1905 sans qu'il ait été besoin de modifier un mot de la loi de 1905. Il n'appartient pas à l'Etat et au gouvernement de s'ingérer dans l'organisation des cultes, ni de désigner ses « interlocuteurs officiels », ni de former les religieux et encore moins de délivrer des diplômes religieux. Nos associations rappellent ce que disait Victor Hugo: « L'Etat chez lui, les Eglises chez elles ». Toute autre disposition visant à l'ingérence de l'Etat dans les cultes relève de l'esprit de concordat.

La laïcité et les libertés sont menacées!

Comment ne pas être inquiets quand on prend connaissance du projet de loi présenté par le Premier Ministre qui « *légalise des mesures de surveillance jusqu'ici interdites. Les possibilités d'écoute, d'espionnage d'Internet et de visites clandestines de domiciles sont étendues.* (**Le Monde** du 21 mars 2015). Et ce pour protéger « *Les intérêts essentiels de la politique étrangère et l'exécution des engagements européens et internationaux de la France. Les intérêts économiques et scientifiques... »*

Là aussi, la part des libertés individuelles ne cesse de se réduire au détriment du « tout sécuritaire ». Une grande menace se fait jour sur les libertés de communication téléphonique où les moyens techniques légalisés ne laisseront plus aucune part à la préservation de la vie privée. Tout est possible, tout sera-t-il permis ? Les moyens de contrôle sautent les uns après les autres. La CNIL n'a plus aucun rôle dans cette affaire et le juge judiciaire est totalement dessaisi au profit de l'Administration.

Comment ne pas être inquiets aussi quand l'une des nouvelles missions affectée aux services secrets est : « La prévention des violences collectives de nature à porter gravement atteinte à la paix publique ? » Cette notion peut recouvrir tout et n'importe quoi, y compris dans le domaine social et syndical. Une nouvelle loi anticasseurs ?

Comment ne pas être aussi stupéfiés que la lutte antiterroriste et son dispositif légal aient conduit une personne en état d'ivresse avancée, qui n'était plus dans l'état de comprendre quoi que ce soit, à être condamnée à des années de prison pour des propos d'ivrogne ?

Il serait temps de se rappeler ce que disait **Benjamin Franklin**: « Ceux qui pensent qu'en abandonnant un peu de liberté, ils auront un peu plus de sécurité, n'auront au bout de chemin ni sécurité ni liberté. »

Séjours Vacances d'Eté 2015

Contact

Château du Grand Mûrier 07100 ANNONAY Tel: 04-75-67-60-01



Rés Jean Jaurès, 34 avenue de l'Europe 07100 ANNONAY Tel: 04-75-67-69-64

ः animation@gola07.fr

: www.gola-annonay.asso.fr

Tarif

410€ : ce prix ne tient pas compte

des aides auxquelles vous pouvez prétendre. Pour définir le montant restant à votre charge, il faudra déduire de ce prix :

- Le montant indiqué sur vos bons CAF multiplié par 6 jours
- L'aide de la Mairie d'Annonay : 16.20€ par séjour
- L'aide du Conseil Général si vous habitez au 1st janvier en Ardèche et que votre QF est inférieur à 475 ou si vous êtes bénéficiaire du RSA Socle ou majoré.
- La participation de votre comité d'entreprise.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

⊠Séjours Agréés par la D.D.C.S.P.P

■Les transports sont organisés au départ d'Annonay (07100) GOLA - Château du Grand Mürier
■Les séjours seront maintenus sous réserve d'un effectif suffisant (au moins 7 enfants)

INSCRIPTIONS

- Remplir le dossier d'inscription (voir avec le secrétariat)
- Présenter vos BONS CAF (Bons d'aides aux temps libres)
- ☑ Une copie des vaccinations et un certificat médical de non contagion
- Une attestation de paiement de votre CAF (si vous êtes bénéficiaire du RSA)
- ☑ Un chèque de caution de 100€. L'inscription ne sera définitive qu'à réception de ces arrhes.

PERMANENCES ET HORAIRES :

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à vous adresser au secrétariat du GOLA (Fonctionnement, activités, encadrement, aides....): 04-75-67-60-01 Inscriptions à partir du 29 AVRIL:

- ☑ Grand Mûrier : du Lundi au vendredi : 8h30 à 11h30 et de 14 à 17 h
- ☑ Jean Jaurès- 34 Av. de l'Europe les Mardis de 8h30 à 11h30 et les jeudis de 14h à 17h





Du lundi 20 au samedi 25 juillet 7 / 10 ans - 7 places

> Du landi 27 juillet au samedi 1" Août 11/15 ans - 7 rloces

Séjour en hébergement sous toile en camping *** avec piscine, formule gestion libre avec 4 séances d'équitation, grands jeux, veillées...

Partez avec Alexine, Julie et Nassim @

SPORTS SENSATIONS



Dans les Cévennes (à 30km de Montpellier

Du Dimanche 5 au Vendredi 10 juillet 11/15 ans... 15 places

Hébergement sous bengalis, en pension complète avec activités baignade, Via Ferrata au-dessus de l'Hérault, cancē, VTT, nuit à la belle étoile et autres veillées ludiques...

Partez avec Alexine, C'Lyne et Nicolas O

MODELISME Dans le Queyras



Do Jeudi 20 au Mardi 25 Août 10/17 ars - 15 places

Séjour en dur en formule gestion libre avec activité modélisme blen sûr mais aussi accrohvanche et luge d'été... Rejoignez Milchel et son équipe ©

+ d'infos : Molines Model'show...

KARTLNG Au Sud de l'Ardèche (à 4km d'Aubenas)



Du lundi 20 au samedi 25 juillet 7 / 10 ans - 7 places

Du lundi 27 juillet au samedi 1º Août 11/15 ars - 7 places

Séjour en hébergement sons toile en camping *** avec piscine, formule gestion libre avec 4 séances de Karting, grands jeux, veillées...

Partez avec Alexine. Iulie et Nassim C

PETTI CUISTO Au Crand Mirier (à Annonay)



Du lundt 10 au samedt 15 Août 6 / 10 ans - 15 places

Séjour en dur en pension complète avec activités cuisine, pàtisserie i mais aussi tir à l'arc et autres activités ludiques... Rejoignez Michel et son équipe O

TARIF UNIQUE DE BASE:

410€ par séjour (hors aides)

auquel vous pouvez déduire vos aides... Restant minimum à votre charge : 65.703

H'hésitez pas à venir nous rencontrer pour de plus amples renseignements !

Toute l'équipe du GOLA vous souhaite un bel été en perspective !

GOLA RANDO-LOISIRS

Visite du Musée des Confluences LYON



Le voici qui vient d'ouvrir ses portes, dernier-né des grands musées contemporains. D'abord, l'architecture du musée est incroyable ! On l'appelle le Nuage de Cristal, fait de verre, béton et inox.

Il se dresse comme un cap sur la pointe du confluent du Rhône et de la Saône. Un tel édifice ne pouvait accueillir qu'un musée d'exception : celui de la confluence des savoirs : sciences, techniques et sociétés...

La Terre, l'humanité, l'histoire, la géographie. Autant dire une porte ouverte sur le monde, l'univers et les savoirs : passionnant non ?

Cela ouvre sur tous les possibles et promet bien des découvertes

Autour d'un parcours permanent, des expositions temporaires, de grandes conférences artistiques et scientifiques, des concerts de musiques du monde, des semaines thématiques, des événements

Date proposée : dimanche 7 juin déplacement en voitures particulières.

Le dimanche 7 juin , un groupe de 20 personnes est déjà inscrit pour une visite découverte guidée de 2h avec un médiateur du musée.

Ce groupe partira en voitures particulières à 10h 30 précises du Grand-Mûrier.

Le groupe est limité à 20 donc complet ; si d'autres personnes veulent se joindre à nous pour faire une visite libre (9 €) elles peuvent encore s'inscrire au GOLA.

